

Article 21 du Règlement

Le président du groupe d'appui aux familles des disparus, Nineth de Garcia, a déclaré: «Avant, il y avait des enlèvements; avant, il y avait des meurtres; maintenant, il y a des enlèvements et des meurtres. La seule différence est que le gouvernement est aujourd'hui prétendument démocratique».

Il y a en moyenne 70 meurtres politiques par mois au Guatemala. Comment le gouvernement peut-il alors prétendre que la situation des droits de la personne s'est suffisamment améliorée pour justifier une reprise de l'aide bilatérale?

Il y a deux ans, on a recommencé à accorder de l'aide au Salvador, un pays dont le dossier scandaleux et révoltant en matière d'atteintes aux droits de la personne a été couronné le mois dernier par le meurtre du chef de l'organisation nationale des droits de la personne.

• (1415)

Par contre, le Nicaragua, qui est le pays d'Amérique centrale à faire le meilleur usage de l'aide au développement dont il bénéficie, n'a pas reçu du Canada le genre d'aide dont il a besoin. Il s'est vu accorder un maigre million de dollars de plus d'aide au développement, alors que le gouvernement promet d'accroître de 18 millions de dollars l'aide au développement du Honduras, pays qui sert de base aux Contras qui font la guerre au développement au Nicaragua, où l'économie est complètement bouleversée par les activités américaines de militarisation.

Les Canadiens ne peuvent que s'insurger contre le fait qu'on déforme ainsi le programme d'aide pour se plier aveuglément à la politique étrangère des États-Unis.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LA SUPPRESSION DES DROITS TARIFAIRES SUR LES EXPORTATIONS DE POISSON DU CANADA

M. Morrissey Johnson (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je voudrais parler des répercussions du libre-échange sur Terre-Neuve. L'économie de Terre-Neuve, comme celle du reste du Canada, est basée sur les exportations. La plupart de nos emplois dépendent de la principale denrée exportée par la province, le poisson. En fait, en 1985, les débarquements de poisson se chiffraient à 450 000 tonnes métriques. La valeur des produits obtenus après transformation dépassait 400 millions de dollars pour plus de 120 usines. Les États-Unis sont le principal acheteur de produits du poisson de Terre-Neuve; ils ont importé du poisson pour une valeur de 360 millions de dollars en 1985.

Depuis des années, un droit tarifaire de 15 à 30 p. 100 est imposé sur les produits du poisson transformés exportés aux États-Unis. A cause de ce droit tarifaire, les transformateurs de Terre-Neuve doivent exporter du poisson non transformé

aux États-Unis, et une bonne partie des opérations de transformation secondaire se font donc aux États-Unis. L'accord de libre-échange entraînera la suppression de ces droits tarifaires sur tous les produits du poisson, sur une période de cinq ans ou moins pour la majorité, et les droits sur quelques articles délicats seront supprimés sur une période de dix ans.

La réduction et la suppression de ces droits tarifaires feront augmenter la production de produits transformés à Terre-Neuve et au Labrador. Quel sera le résultat pour les pêcheurs, les ouvriers d'usines de transformation de poisson et pour toute l'économie de Terre-Neuve? Il y aura des occasions supplémentaires, de nouveaux emplois, une plus grande expansion et une plus grande prospérité dans la province.

Cet accord de libre-échange offrira aux Terré-Neuviens des occasions supplémentaires d'augmenter leur capacité dans le secteur de la transformation secondaire. Il nous donne une belle occasion d'ajouter de la valeur à bien des produits primaires Terre-Neuviens et de renforcer le développement croissant et soutenu du secteur secondaire, du secteur manufacturier. Il donnera des occasions d'investissement supplémentaires. On fera de meilleures affaires, le nombre d'emplois augmentera et la prospérité aussi.

M. le Président: Je regrette, mais le temps de parole du député est largement écoulé.

* * *

[Français]

LA CONSTRUCTION NAVALE

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE DONNER DU TRAVAIL AUX TRAVAILLEURS DES CHANTIERS MARITIMES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, les 5 000 travailleurs des chantiers maritimes du Québec en ont soupé du gouvernement conservateur. Même le député de Richelieu et même le député de Hochelaga aujourd'hui s'associent à la voix du parti libéral pour demander justice pour les 5 000 travailleurs des chantiers maritimes: celui de Montréal, celui de Sorel ainsi que celui de Lauzon à Québec.

Monsieur le Président, il y a même des travailleurs des chantiers maritimes de Halifax qui sont venus ici demander du travail.

J'invite donc tous les députés conservateurs à s'associer à la démarche du parti libéral avec les députés de Sorel et de Hochelaga afin de forcer le gouvernement à s'assurer que tous les travailleurs des chantiers maritimes au Canada aient du travail assuré, car ces gens-là sont des travailleurs qualifiés et sont capables de concurrencer n'importe quel travailleur des autres chantiers maritimes à l'extérieur du Canada.